

Mesdames et Messieurs les
Présidents (es) de club et
Concurrents (es),

Le Club Canin de MACON, est heureux de vous informer qu'il organise son concours de RING les **12 et 13 septembre 2020**, sur son terrain situé à Davayé.

Les épreuves seront jugées par **Monsieur Maurice MALAISE** qui sera assisté des Hommes Assistants :
- **Jérémy BILLOD** (Niveau 3),
- **Arnaud TERRIER** (Niveau 1),
- **Olivier LANGLAIT** (Niveau 3), Remplaçant

L'objet à garder sera un panier.

Le montant des engagements est de 15 euros pour tous les échelons, sauf le CSAU dont le montant est de 25 euros. Chèque à l'ordre de ESC MACON

Une restauration rapide sera assurée à la buvette (grillades, sandwichs, frites ...)

LA CLOTURE DES ENGAGEMENTS EST FIXEE au 24 Août 2020

(Cachet de la poste faisant foi)

Les engagements dûment complétés, accompagnés de 3 étiquettes (dont 2 sur leur support) et de leur règlement sont à retourner à :

Mme Séverine GATINET, 4 Impasse des Bouvreuils, 01750 REPLONGES.

*Seuls les engagements accompagnés de toutes les pièces seront pris en considération.
Tout engagement incomplet ou sans signature du Président et cachet du club sera considéré comme nul.*

Les engagements, ainsi que l'heure de convocation seront confirmés par E-mail, ou par SMS.

Dans l'attente de vous accueillir, recevez, Mesdames, Messieurs, nos salutations cynophiles.

La Présidente,



Séverine GATINET.

Chaque concurrent est civilement responsable des préjudices et accidents corporels ou matériels qui pourraient être causés par son chien ou par lui-même.

Demande d'Engagement

Discipline : Ring

Club organisateur :

EDUCATION et SPORTS CANINS MACONNAIS

Date du concours : **12 et 13 septembre 2020**

Collez
votre étiquette
ICI

Nom et affixe du chien :

Race (ou type) :

Numéro de Carnet de Travail :

Nom et prénom du Conducteur :

Adresse :

Code postal :

Ville :

 Mobile :

Mail :

Club :

Région :

CSAU Brevet Ring 1 Ring 2 Ring 3

A JOINDRE A VOTRE ENGAGEMENT :

- 3 étiquettes (2 sur leur support et 1 collée sur l'inscription),
- Le règlement de l'engagement par chèque bancaire à l'ordre de E.S.C.M. (15 € par échelon)
- La photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^{ème} catégorie,
- Pour les CSAU, la photocopie du certificat de naissance (ou pedigree) pour les chiens inscrits au LOF ou la photocopie de la carte de tatouage pour les chiens non LOF (NB : pour le passage du CSAU, le carnet de travail est souhaitable).
- L'autorisation parentale pour les mineurs,

A l'adresse suivante : **Séverine GATINET, 4 Impasse des Bouvreuils, 01750 REPLONGES.**

Avant la date de clôture fixée au 24 août 2020. (Cachet de la poste faisant foi)

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait. Les propriétaires de chiens dits dangereux (catégorie II) s'engagent à respecter les dispositions des Lois n° 99-5 du 6 janvier 1999 et n° 2008-582 du 20 juin 2008. Les chiens essorillés, nés après le 28 août 2008, ne peuvent plus participer aux concours d'utilisation.

Signature du Président et Cachet du Club

Tout engagement sans signature du Président et cachet du club sera considéré comme nul.

Signature du Conducteur :